



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Mobilité et Sécurité routière

DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Février 2024

L'accidentalité des jeunes de 14 à 17 ans dans la région Occitanie

De 2018 à 2022

En 5 ans : **1 858 accidents**
qui ont provoqué : **132 tués**
3 014 blessés



Définitions

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

L'accident mortel : comporte au moins un tué.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

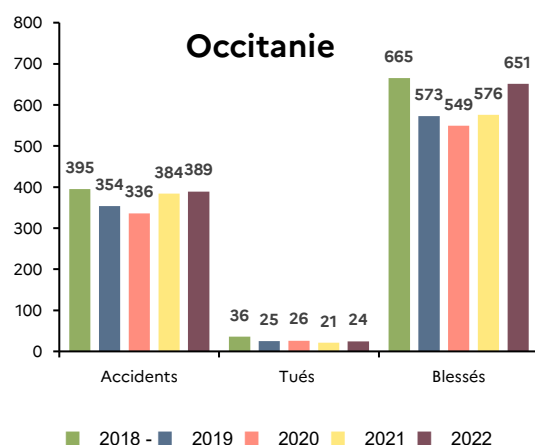
Blessés : on distingue les blessés hospitalisés (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les blessés légers (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Jeune : personne de la classe d'âge de 14 à 17 ans.

Accident avec un jeune : accident impliquant au moins un usager « jeune », piéton ou conducteur ou passager d'un véhicule.

Évolution du nombre des accidents, impliquant un jeune de 14 à 17 ans



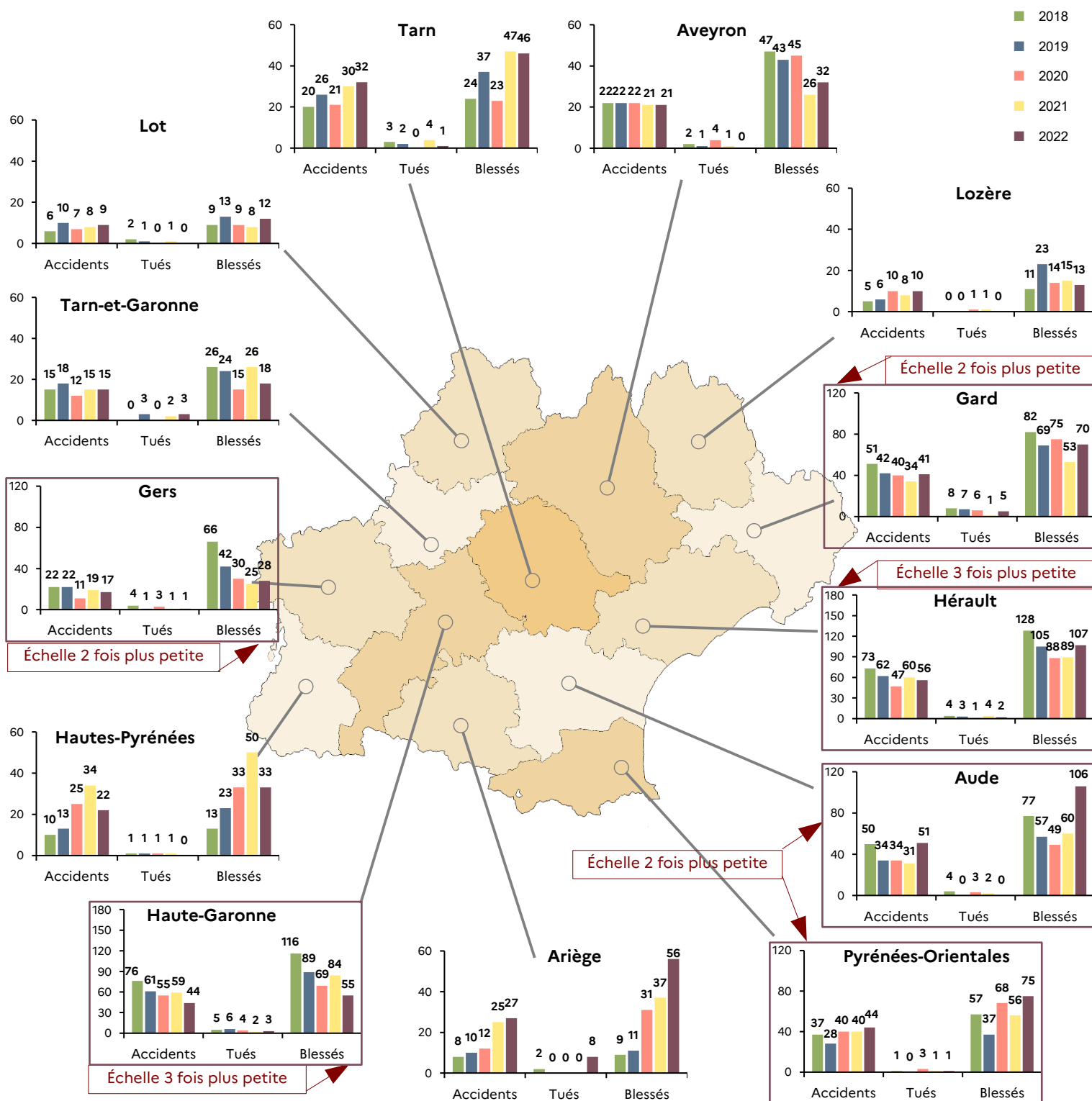
Après une nette baisse des trois indicateurs en 2019 par rapport à 2018, on observe en 2021 et 2022 une augmentation des accidents et blessés.

Il faut noter que l'année 2020 est un peu particulière, suite aux restrictions de circulation liées à la crise COVID-19.

On constate également qu'à partir de 2018, le nombre de jeunes tués sur les routes en Occitanie oscille en moyenne autour de 24 par an.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Evolution de l'accidentalité impliquant un jeune de 14 à 17 ans par département



Pour l'ensemble des départements de l'Occitanie, l'évolution des indicateurs est trop faible et/ou variable d'une année sur l'autre pour dégager une tendance.

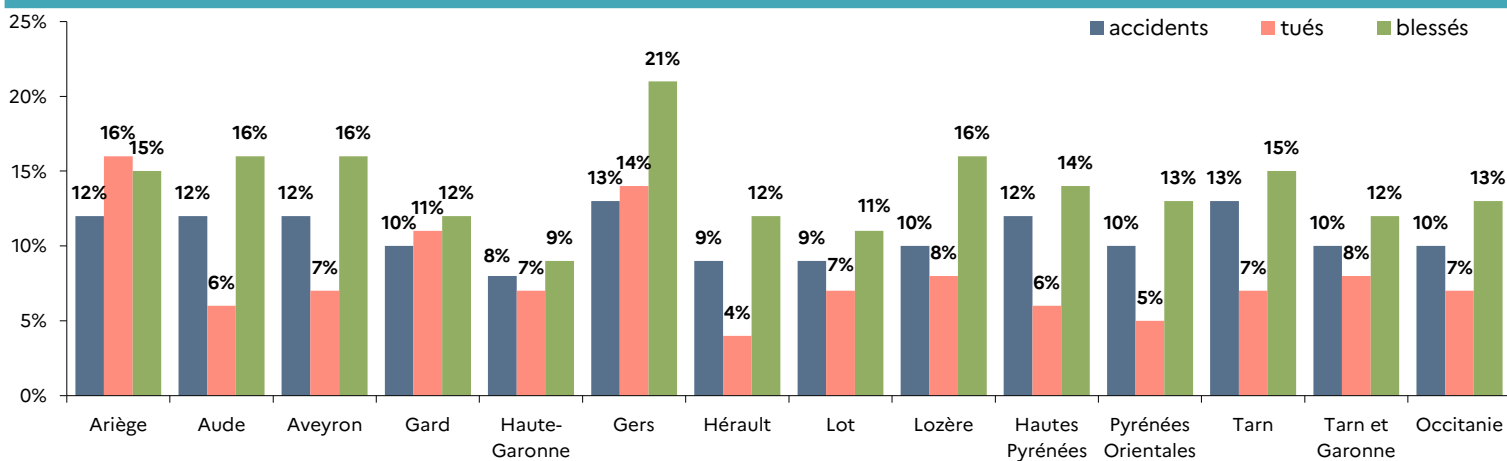
L'Ariège présente une hausse des accidents et des blessés sur l'ensemble de la période d'étude. Dans les Hautes-Pyrénées, après trois années de hausse continue des accidents et des blessés, on note une baisse importante de ces deux indicateurs en 2022, sans toutefois revenir au niveau de 2019 (année de référence).

L'Aude, l'Aveyron, le Lot, la Lozère et les Hautes-Pyrénées n'ont pas enregistré de décès de jeunes de 14 à 17 ans pour l'année 2022.

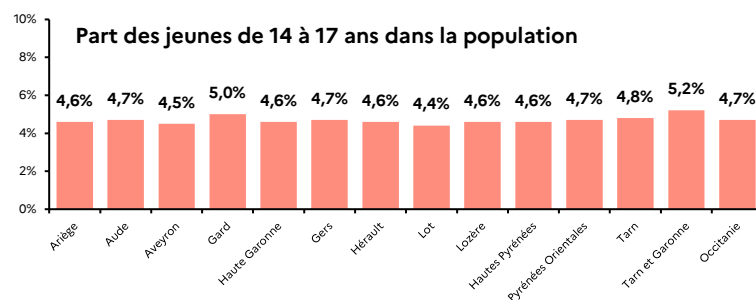
Trois départements, le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault, représentent 43 % des accidents, 46 % des tués et 42 % des blessés dans les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans. Le Lot et la Lozère représentent chacun 2 % des accidents et respectivement 3% et 2% des tués.

Attention : les évolutions de petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

Part de l'accidentalité avec un jeune de 14 à 17 ans par rapport à l'accidentalité générale



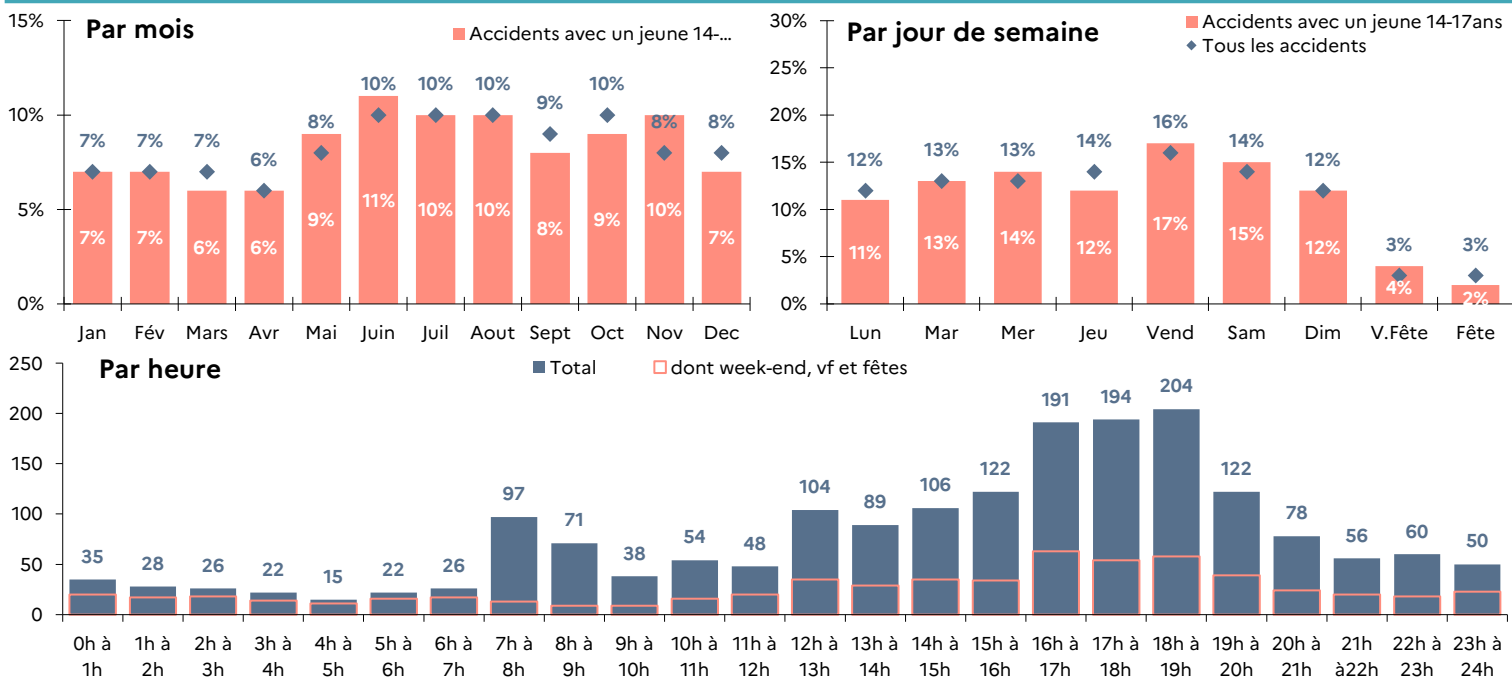
En Occitanie, les jeunes de 14 à 17 ans représentent 5 % de la population et sont impliqués dans 10 % des accidents. Ils représentent 7 % des tués et 13 % des blessés. Le Gers présente, pour les trois indicateurs, des valeurs supérieures de +3 à +8 points aux valeurs régionales. Le Tarn présente un taux d'accident identique à celui du Gers. L'Ariège a le taux de tués le plus important de la région* (16 % soit +9 points par rapport à la région).



La Haute-Garonne, l'Hérault et le Lot, ont un taux d'accidents inférieur à celui de la région. L'Aude, l'Hérault, les Hautes-Pyrénées, et les Pyrénées-Orientales, présentent un taux de tués inférieur à celui du niveau régional. Le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot et le Tarn-et-Garonne ont un taux de blessés plus faible que celui de l'Occitanie.

* Il convient de relativiser ces pourcentages qui sont établis sur la base de petits chiffres.

Répartition des accidents avec un jeune de 14 à 17 ans dans le temps

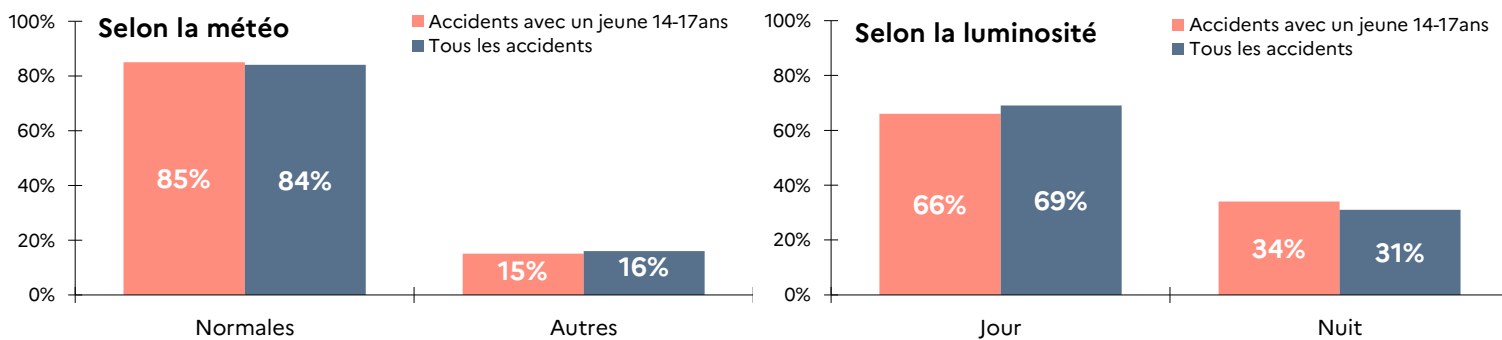


En comparaison à l'accidentalité générale, les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans sont sur-représentés en mai et juin (+1 point) et en novembre (+2 points). Ils sont sous-représentés en mars, en septembre, en octobre et en décembre (-1 point).

Les vendredis et samedis sont les jours les plus accidentogènes. Les accidents impliquant un jeune sont sur-représentés (entre un et deux points) les mercredis, vendredis et samedis, ainsi que les veilles de fêtes.

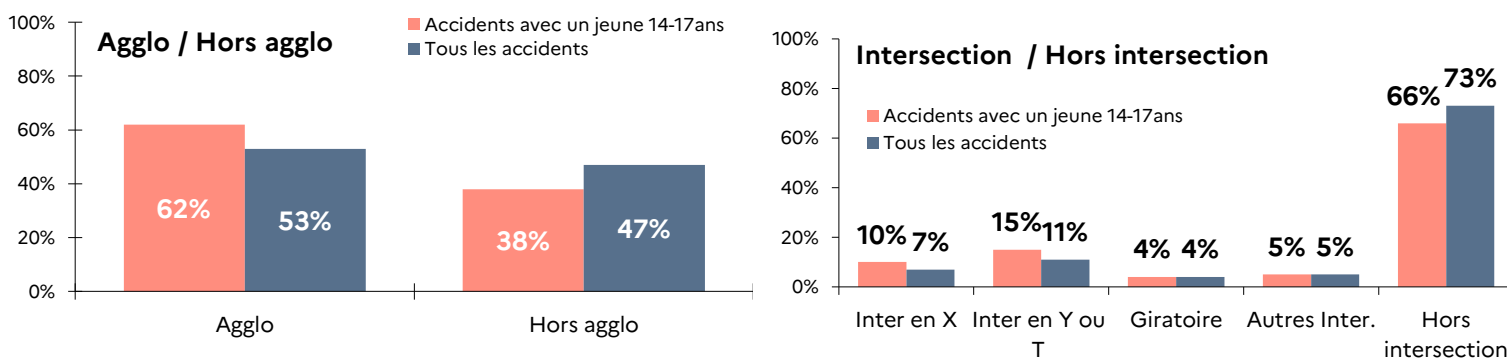
La plage horaire la plus accidentogène se situe entre 16 h et 19 h. Il est à noter que sur la plage 0 h - 7 h, 65 % des accidents ont lieu les week-ends, les fêtes et veilles de fêtes.

Répartition des accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans selon les circonstances



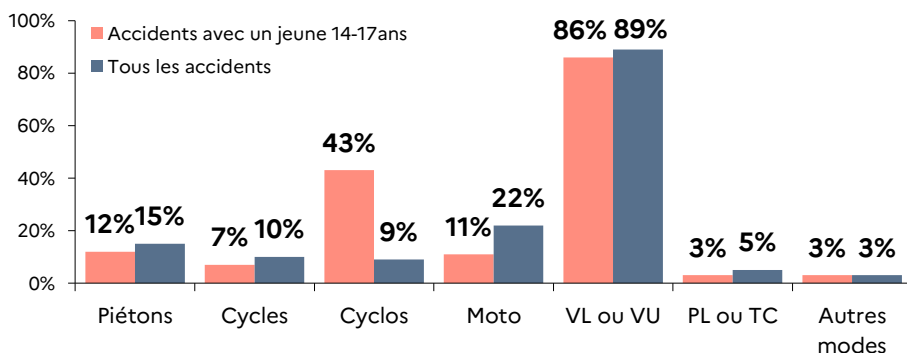
Sur l'ensemble de la région, comme pour l'accidentalité générale, les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans se produisent majoritairement de jour et dans des conditions atmosphériques normales. La nuit, les accidents impliquant un jeune sont sur-représentés par rapport à l'accidentalité générale.

Répartition des accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans suivant la localisation



Les accidents avec un jeune ont lieu majoritairement (62 %) en agglomération, c'est 9 points de plus que pour l'accidentalité générale. Ils ont lieu hors intersection (66 %). En ce qui concerne les accidents en carrefour, les intersections en Y ou en T enregistrent le plus d'accidents avec 15 %, viennent ensuite les intersections en X avec 10 %. Les accidents sur les giratoires représentent 4 %.

Les impliqués par catégorie dans les accidents avec un jeune de 14 à 17 ans



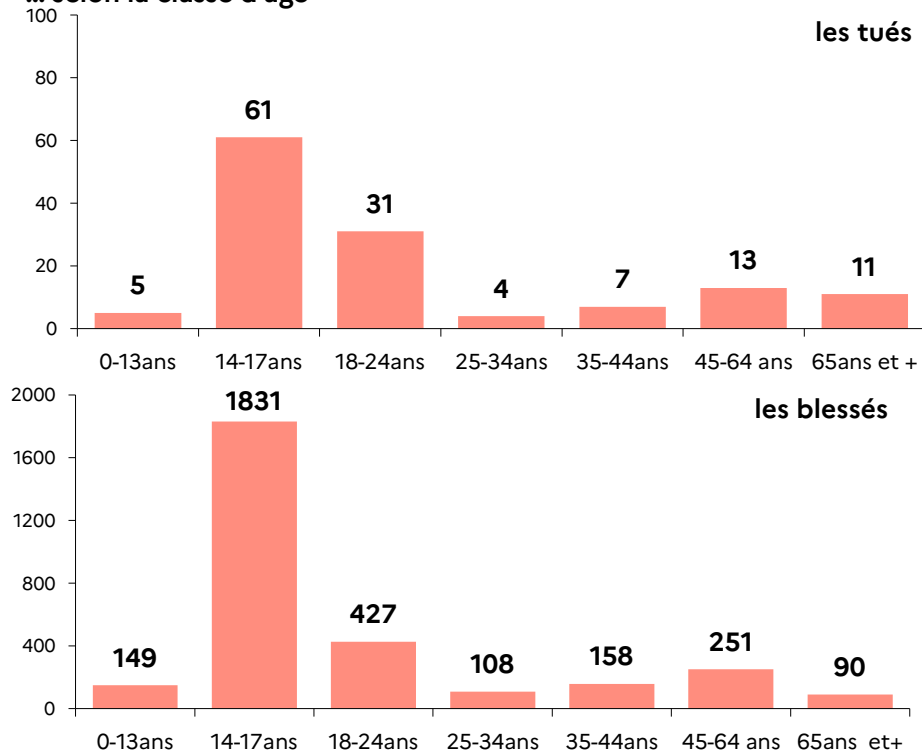
Les voitures particulières ou utilitaires sont impliqués dans **86 %** des accidents avec un jeune, viennent ensuite les **cyclomoteurs** avec **43 %**, les piétons avec 12 %, les motos avec 11 % et les vélos avec 7 %. Les autres modes (PL et TC compris) représentent 6 %.

Par rapport à l'accidentalité générale, dans les accidents avec un jeune, les cyclomoteurs sont sur-représentés (+ 34 points).

Le total est supérieur à 100 % : un même accident peut être affecté à plus d'une catégorie d'usagers

Les impliqués dans un accident avec un jeune de 14 à 17 ans (chiffres cumulés sur 5 ans)

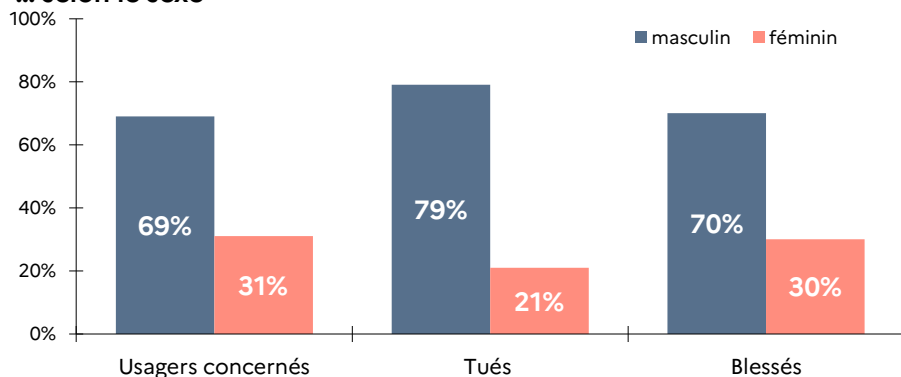
... selon la classe d'âge



De 2018 à 2022, dans les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans, on dénombre **132 tués** dont **61** appartiennent à la classe d'âge 14 - 17 ans, soit **46 %** des personnes décédées.

En ce qui concerne les blessés, sur **3 014** personnes recensées comme blessées dans les accidents impliquant un jeune, **1 831** blessés ont entre 14 et 17 ans, soit **61 %**.

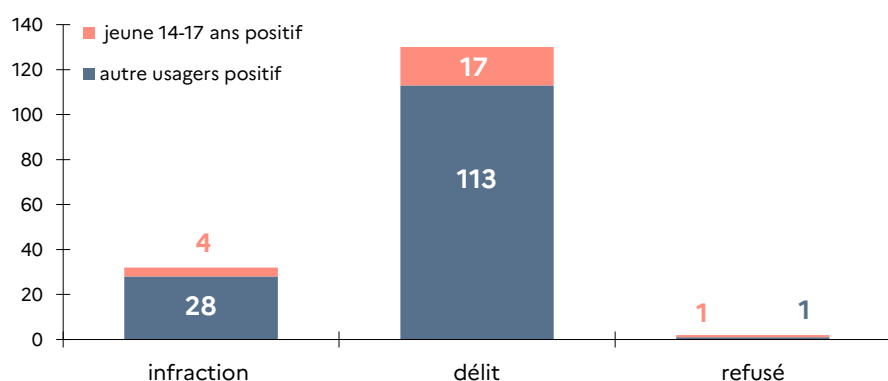
... selon le sexe



Les jeunes de 14 à 17 ans impliqués dans les accidents sont majoritairement de sexe masculin (69 %).

De même, les jeunes de 14 à 17 ans de sexe masculin représentent **79 % des tués** et **70 % des blessés**.

... selon le taux d'alcool



Parmi les conducteurs ou les piétons impliqués dans ces accidents avec alcool en Occitanie, 21 appartenait à la classe d'âge des 14 à 17 ans, soit 13%.

On note que 32 étaient en **infraction** (dont 4 avaient entre 14 et 17 ans).

Directeur de publication : Patrick BERG — Réalisation et rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI

Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9